

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR POUR LA CRÉATION D'ÎLOTS DE SÉNESCENCE

M./Mme : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

Mail : .....

À La Société du Canal Seine-Nord Europe,  
Établissement public à caractère industriel et commercial,  
Domicilié à Compiègne 23 place d'Armes, 60200,  
Représentée par son président de directoire Jérôme DEZOBRY

### Objet : Attestation sur l'honneur

Dans le cadre de l'Appel à Projets « Création d'îlots de sénescence », je soussigné(e) ..... souhaite mettre en place un îlot de sénescence, en libre évolution, au sein de(s) parcelle(s) forestière(s) située(s) à : ..... et rattachée(s) à/aux parcelle(s) cadastrale(s) suivante(s) : .....

À ce titre, je demande à bénéficier d'une compensation financière à hauteur de 6 000€ / hectare.

J'atteste sur l'honneur :

- + Avoir pris connaissance de l'ensemble du cahier des charges « Création d'îlots de sénescence » ;
- + L'exactitude des renseignements fournis dans cette demande et les pièces jointes, et notamment sur les surfaces et essences ;
- + Détenir les droits des parcelles sur lesquelles des actions doivent être mises en œuvre pendant la durée de l'engagement, à savoir au moins 30 ans ;
- + Respecter l'ensemble des engagements figurant dans le cahier des charges de l'appel à projet « Création d'îlots de sénescence », pendant toute la durée de l'engagement, soit au minimum 30 ans, **notamment l'absence d'intervention sylvicole et de tout type de travaux à l'intérieur de l'îlot** ;
- + Garantir la pérennité du projet, notamment par la signature d'une Obligation Réelle Environnementale ;
- + Réaliser et entretenir de manière visible le marquage des arbres délimitant l'îlot en libre évolution, pendant la période de l'engagement, soit 30 ans minimum ;
- + Fournir un diagnostic écologique permettant de justifier la mise en place d'un îlot en libre évolution par la présence d'arbres à cavité (10 arbres/ha) ;
- + Informer la SCSNE de toute modification de ma situation, des engagements ou du projet, ou de cession de la propriété forestière ;
- + Permettre l'accès aux parcelles sous engagements, pour effectuer un suivi de l'action et d'éventuelles visites de contrôle, pendant au moins 30 ans à compter du démarrage du projet ;

Je suis informé(e) qu'en cas d'irrégularité ou de non-respect de mes engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé.



Fait à .....

Le .....

Signature du propriétaire foncier (ou son représentant légal) :

